



Vers la rupture du lien armée-armée ?

cahier de la pensée mili-Terre

Le Capitaine Claire BOËT

publié le 10/06/2018

L'Armée de Terre dans la société

Alors que toute notre attention a été focalisée depuis la suspension du service national sur la pérennité et la qualité du lien armée/nation, nous sommes-nous posés la question du lien armée/armée, donc de la cohésion interne de notre institution militaire? C'est celle que se pose l'auteur de cet article en y apportant une réponse possible dans un constat sans concessions.

La suspension du service national en 1998 a vu émerger une problématique nouvelle: comment maintenir le lien entre la nation et son armée alors que le passage sous les drapeaux n'était plus une obligation pour les fils de France?

La création des journées d'appel et de préparation à la défense (JAPD), devenues aujourd'hui journées défense citoyenneté (JDC), ne pouvait bien entendu suffire à maintenir un lien qui devenait au fil des ans de plus en plus ténu. Dès lors, notamment afin d'atteindre les cibles de recrutement, les forces armées ont érigé comme priorité le maintien du lien armée/nation. Les initiatives se sont alors multipliées et la communication externe est devenue un levier majeur pour atteindre cet objectif.

Pourtant, une problématique nouvelle, mais surtout plus dangereuse, émerge aujourd'hui. Alors que toute notre attention était focalisée sur l'entretien du lien armée/nation, nous sommes-nous posés la question du lien armée/armée?

En effet, restructurées, voire déstructurées par des réformes successives lourdes et profondes, les forces armées, et en particulier l'armée de Terre, connaissent de véritables tensions centrifuges qui pourraient à terme nuire gravement à sa cohésion d'ensemble qui, pendant de nombreuses années, a fait sa force.

L'armée de Terre, grand corps malade...

Après une succession ininterrompue de réformes qui ont touché à la fois les effectifs, les structures, l'organisation et le fonctionnement même de notre armée, il est difficile de retrouver ses repères. Le cerveau, le squelette et les muscles de notre armée sont atteints en profondeur.

Tout d'abord, le cerveau est directement touché. On assiste en effet depuis deux ans à une redéfinition des prérogatives des autorités du ministère de la Défense, au détriment d'un «corps militaire» qui, à l'image de son chef, le chef d'état-major des armées, avait acquis un poids prépondérant depuis les décrets de 2005 et 2009. À la même période, le chef d'état-major de l'armée de Terre avait vu son périmètre de responsabilités se restreindre considérablement au profit du chef d'état-major des armées. D'anciens hauts responsables des armées, comme le Général d'armée Bentégeat, ancien CEMA, dénoncent ce recentrage des militaires sur leur cœur de métier (l'opérationnel) et leur éloignement des centres de pouvoir du ministère. Dans une récente chronique dans le Figaro, le Général Bentégeat écrivait ainsi: «En clair, les généraux ou amiraux seraient des techniciens du combat, peu aptes à gérer des hommes, des finances, des relations internationales, voire des services logistiques. De ce fait, les chefs militaires sont exclus au sein même du ministère d'un éventail de compétences pourtant indispensables à la résolution de crises et à la conduite d'opérations militaires dites globales».

Cette situation et cette perception pourraient instaurer une distance entre le pouvoir politique et des chefs militaires qui perdent leurs capacités de conseiller et d'influencer les choix et grandes orientations. Elle laisse croire à certains qu'il existe une forme de défiance de la sphère politique à l'égard des officiers absolument infondée. En effet, les chefs militaires sont toujours restés fidèles au principe d'obéissance au pouvoir politique. C'est d'ailleurs la thèse développée par le Maréchal Juin dans son ouvrage «Trois siècles d'obéissance militaire 1650-1963». C'est aussi oublier que l'acceptabilité interne de réformes de fond est d'autant plus aisée que ces dernières auront été initiées et seront mises en œuvre par des chefs militaires. À ce titre, reporter les annonces de restructurations à la période post-élections municipales de 2014 constitue un signal très négatif en interne armée de Terre et suggère que les préoccupations organiques ne seront que très secondaires dans la prise de décision.

Le cerveau de notre armée, normalement destiné à diriger le reste du corps, semble donc avoir été marginalisé dans les choix, au détriment du fonctionnement harmonieux et global du corps.

Le squelette est également atteint. En effet, plus de deux ans après le début de la mise en œuvre d'une réforme du soutien majeure pour l'armée de Terre, tant au plan culturel que fonctionnel, le squelette semble fragilisé, peine à consolider ses nombreuses fractures, et se trouve privé çà et là de membres essentiels. Cette réforme s'accompagne, en outre, d'un double mouvement de civilianisation et de sous-traitement/externalisation d'un certain nombre de fonctions de soutien.

On est bien loin alors des slogans des campagnes de recrutement de la fin des années 1990: «Avec ces chaussures vous pouvez devenir coiffeur». Tout comme les chefs doivent être «recentrés sur leur cœur de métier», les soldats n'auraient plus vocation à exercer l'un des 400 métiers de l'armée de Terre, ils auraient désormais vocation à être avant tout des combattants.

Dès lors, naît le risque de l'émergence d'une armée à deux vitesses avec des combattants de plus en plus séparés des non-combattants. La fracture est à la fois géographique (les groupements de soutien de base de défense sont rarement colocalisés avec les régiments qu'ils soutiennent), mais également culturelle puisque la réforme des soutiens inclut également l'interarmisation de leurs fonctions. Certains régiments de l'armée de Terre dépendent donc directement de bases de défense issues d'unités de l'armée de l'Air. C'est par exemple le cas du 12^{ème} régiment de cuirassiers d'Olivet (base de défense Air d'Orléans Bricy). En outre, l'absence de passerelle entre les fonctions du soutien et celles du combat implique qu'à très court terme, les uns et les autres ne se connaîtront plus. Avec l'étiollement de cette proximité géographique et culturelle entre soutenant et soutenu, l'impact est direct sur la qualité du soutien. Ainsi s'impose un vrai travail pour combler le fossé entre les forces et le soutien, au service d'un meilleur fonctionnement général du corps.

Enfin, les muscles eux-mêmes sont malades. Les réductions budgétaires et les diminutions d'effectifs conduisent les forces à devoir lutter quotidiennement pour pouvoir s'entraîner dans de bonnes conditions. En effet, organiser la moindre séance d'instruction peut relever d'une complexité... devenue très ordinaire. Tous les moyens sont comptés, notamment les munitions. La politique d'emploi et de gestion des parcs a réduit au minimum le nombre de véhicules présents dans les unités. Le chef de corps ne possède plus rien. Il n'a la main ni sur les véhicules, ni sur les infrastructures d'entraînement. On bascule dans une logique permanente de contrat entre usager et prestataire de service (que celui-ci soit civil ou militaire). Dans la directive de préparation à l'engagement opérationnel pour la période 2012-2015, le chef d'état-major de l'armée de Terre indique vouloir «porter l'effort sur la préparation opérationnelle décentralisée tout en garantissant la réalisation à son maximum des seuils des parcours normés, pour toutes les fonctions opérationnelles». Parmi ces seuils, on trouve celui du nombre de journées de préparation et d'activité opérationnelle (JPAO, qui incluent les jours de déploiement OPEX) fixé à 120 par an. Dans les faits, les unités ne parviennent même plus à atteindre ces seuils .

Une lutte pour la survie, la loi du plus fort...

Le mal semble donc généralisé, et plutôt que de chercher un traitement global et cohérent, chaque membre et chaque organe lutte pour sa propre survie, parfois au détriment même du reste du corps. En effet, face aux restructurations qui s'annoncent encore, plusieurs solutions s'offrent. Soit une réduction de format de manière à peu près homothétique, soit des choix capacitaires. Or, bien entendu, quitte à ce que des choix capacitaires soient entrepris, chacun œuvre pour que les amputations aient lieu chez les autres. On assiste alors à une agitation des différents lobbies, chacun plaidant pour sa paroisse. L'exemple de la lutte entre les «paras colo» et l'infanterie de ligne illustre tout à fait cela (les anciens chefs de corps du 3^{ème} RPIMa se sont récemment mobilisés au travers d'une lettre ouverte adressée au ministre de la Défense pour sauver leur régiment). Alors que nous devrions faire front de manière soudée, nous nous livrons à un combat fratricide dont le seul but est d'assurer la survie d'une spécialité, d'une unité ou d'un régiment. Mais n'est-ce pas là déjà un combat d'arrière-garde, et le signal que ces divisions envoient au monde politique n'est-il pas encore plus dangereux pour notre armée que ne le serait une réflexion objective amenant à des prises de décision certes

douloureuses mais néanmoins nécessaires et rationnelles?

Or, cette loi du plus fort pose clairement la question de notre identité et de l'équilibre à trouver entre notre appartenance à l'armée de Terre d'une part, et notre appartenance à telle arme, subdivision d'arme ou régiment d'autre part. La nécessité d'un ancrage proche pour nos soldats est une évidence. En effet, tout comme lorsque les prérogatives de l'Union européenne augmentent, on assiste en réaction à une affirmation du régionalisme, lorsque l'armée de Terre est dans la tourmente, chacun se raccroche à ce qui lui est le plus proche, bien souvent son régiment. Dès lors, le risque est grand de vouloir faire passer son identité de bigor ou de marsouin avant son identité première qui est celle de soldat de l'armée française. Cette affirmation identitaire crée des tensions endogènes dans notre institution qui nuisent à la cohésion globale de notre armée et qui, surtout, sont mal perçues et mal comprises à l'extérieur de notre armée. Il ne s'agit bien sûr pas là de prôner une armée de Terre aseptisée. Bien au contraire, la diversité de notre armée et les spécificités de nos unités constituent un héritage historique qu'il ne faut pas nier. Il importe d'entretenir cette culture qui constitue la richesse de notre armée de Terre. Cette diversité est même de nature à créer une émulation. Pourtant, il ne faut pas négliger le risque que fait peser cette affirmation identitaire et il est capital de veiller à ce qu'elle ne nuise pas à l'efficacité globale.

D'autant qu'au jeu de l'identité la plus affirmée, les unités formant le squelette risquent de chercher longtemps la leur. En effet, les bases de défense et groupements de bases de défense ont certes été bâtis à partir d'éléments ayant appartenu aux forces (donc avec une vraie identité), mais cette identité ne peut que disparaître, noyée dans l'interarmées, mais également étouffée par la nature des missions de ces nouvelles unités. Le risque est alors non pas de voir disparaître l'identité de l'unité d'origine, mais bien de voir disparaître l'identité fondamentale du militaire, l'identité de soldat, au profit d'une identité de spécialiste.

Enfin, cette lutte pour la survie génère une incompréhension d'autant plus forte qu'il ne s'agit pas de la recherche d'intérêts personnels mais bien au contraire de la recherche de l'intérêt national. Or l'intérêt de l'État est bien d'avoir une armée de Terre efficace et dans laquelle les soldats sont animés d'un véritable esprit de corps. Pour cela, il est donc fondamental que les unités des forces conservent leurs spécificités, mais seulement en complément de leur identité première de soldat, et que les unités de la chaîne soutien ne perdent pas leur identité de soldat au profit de leurs fonctions de spécialistes. C'est au prix de ces défis que l'armée de Terre parviendra à rester unie et qu'elle réussira à ne pas briser le lien armée/armée.

[1] Le Figaro, 12 septembre 2013

[2] Rapport d'exécution de la LPM

[3] Blog «Secret défense», 16 septembre 2013

Saint-cyrienne de la promotion «Général Vanbremeersch», le Capitaine Claire BOËT est issue de l'arme du génie. Après un temps de chef de section puis d'officier adjoint au 5^{ème} régiment du génie, elle commande un escadron à la 2^{ème} base de soutien au commandement de Vincennes.

Pensées mili-terre

Centre de doctrine et d'enseignement du commandement

Titre : le Capitaine Claire BOËT

Auteur(s) : le Capitaine Claire BOËT

Date de parution 23/05/2018